

## Réfléchir à deux fois avant de creuser la dette publique : les leçons de l'expérience canadienne

par **Valentin Petkantchin**, directeur de la recherche à l'Institut économique Molinari, et **Germain Belzile**, chargé de formation, HEC Montréal et chercheur associé à l'Institut économique de Montréal.

Facile et tentant pour les hommes politiques de laisser filer les déficits et de creuser la dette publique. Aucun pays n'est à l'abri. En France, le déficit proposé par le gouvernement pour 2010 correspond ainsi à plus du tiers de ses recettes fiscales brutes<sup>1</sup>. Selon l'agence Moody's, la dette souveraine mondiale devrait passer de 63 % du PIB mondial en 2008 à 80 % en 2010<sup>2</sup>. Il faut cependant réfléchir à deux fois avant de s'adonner à ce « jeu » facile.

Car c'est un jeu dangereux. À défaut de maîtriser la dette publique, les gouvernements prennent le risque de mener leur pays à la faillite. Les exemples de la Grèce et de l'Islande indiquent que le risque est bien réel. D'autres pays ne seront sans doute pas épargnés dans les prochaines années. Pour éviter d'y faire face, il faudra dans de nombreux pays de l'OCDE, y compris en France, maîtriser les déficits et inverser le dérapage actuel de la dette publique.

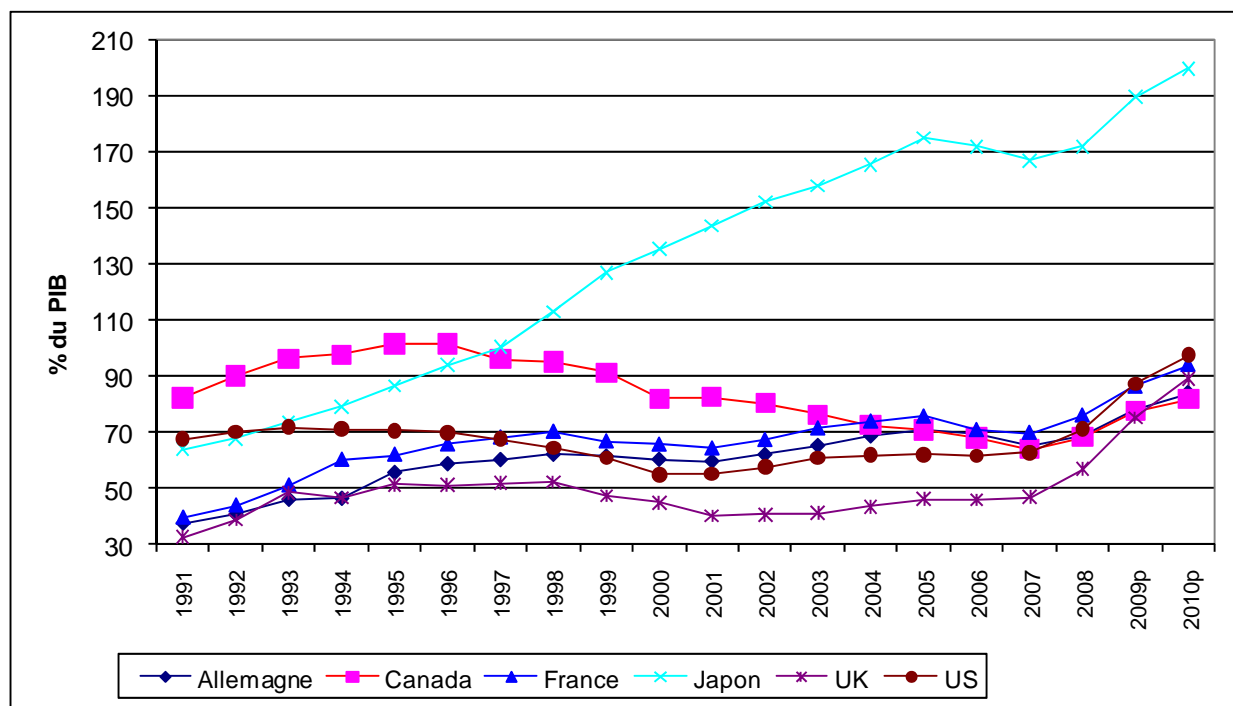
Mais comme le montre l'expérience fédérale canadienne, une telle maîtrise, bien qu'envisageable en théorie, reste un exercice difficile. Son caractère durable est encore à démontrer dans la mesure où avec les plans de relance actuels, des déficits sont réapparus et la dette publique est repartie à la hausse.

### LA DETTE CANADIENNE

Le cas du Canada — souvent donné en exemple en matière de réduction de la dette publique — illustre bien les difficultés qu'il y a à vouloir maîtriser cette dernière de manière efficace et durable.

Si l'exemple canadien est ainsi souvent cité, c'est que sa dette publique a augmenté de façon continue jusqu'au milieu des années 1990 dépassant les 100 % du PIB, soit l'un des niveaux les plus élevés parmi les pays de l'OCDE, avant de baisser considérablement par la suite (voir Figure 1).

Figure 1 : Dette publique canadienne brute, comparaison avec d'autres pays, 1980-2010



Source: Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2009 (p = prévisions).

## Réfléchir à deux fois avant de creuser la dette publique : les leçons de l'expérience canadienne

Cette évolution de la dette publique canadienne tenait surtout à la dynamique — i.e. augmentation puis baisse — de sa composante fédérale<sup>3</sup>.

### GONFLEMENT DE LA DETTE FÉDÉRALE ENTRE 1974 ET 1996

Après la crise de 1973-74, les gouvernements canadiens successifs ont laissé filer leurs déficits fédéraux. Pendant les deux décennies qui ont suivi, les dépenses fédérales *per capita* et en termes réels ont ainsi augmenté de près de 60 % et sont restées systématiquement supérieures aux recettes (voir Figure 2)<sup>4</sup>.

Ces déficits n'ont pas manqué de gonfler la dette fédérale.

Par habitant et ajustée au taux d'inflation, la dette fédérale financière nette a été multipliée par six entre 1974 et 1996, passant d'environ 3920 dollars par habitant à 24 930 dollars (voir Tableau 1, ci-contre).

Du coup, la charge de la dette étouffait le gouvernement fédéral : en 1990-91, environ 38 % des recettes étaient ainsi allouées au paiement des frais de la dette !

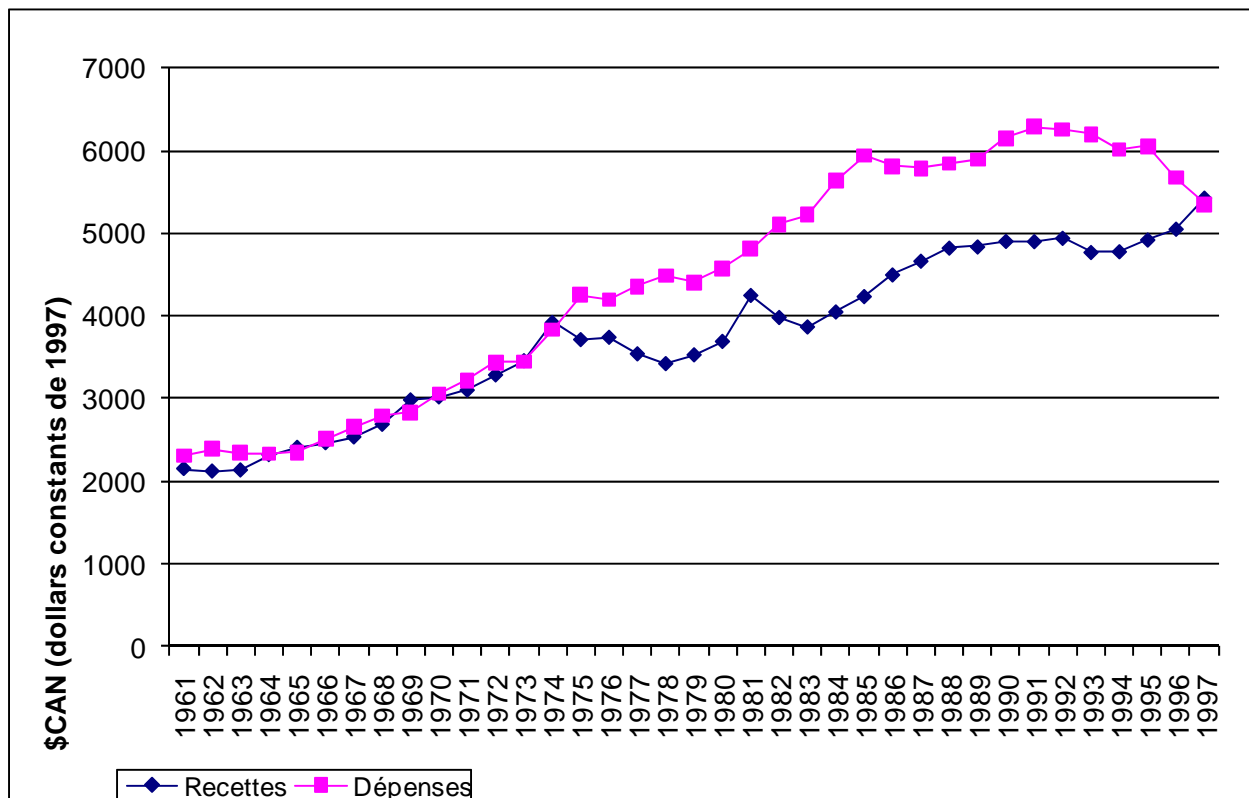
La situation était telle que sans réaction de la part du gouvernement fédéral pour mettre de l'ordre dans les comptes publics et maîtriser sa dette, l'avenir économique des Canadiens risquait d'être « hypothéqué ».

Tableau 1

Dette financière nette de l'administration fédérale par habitant et ajustée pour le taux d'inflation	
Année	Dette <i>per capita</i> (en dollars canadiens constants de 2009)
1966	4 952
1974	3 918
1981	7 673
1994	23 466
1996	24 931
1997	24 912
2008	14 850

Sources : Cansim et calculs des auteurs.

Figure 2 : Recettes et dépenses de l'administration fédérale du Canada *per capita* et en dollars canadiens constants de 1997



Source : Cansim (la principale base de données socioéconomiques de Statistique Canada).

## Réfléchir à deux fois avant de creuser la dette publique : les leçons de l'expérience canadienne

### COUP DE FREIN AU MILIEU DES ANNÉES 1990

Dans beaucoup de pays, comme en France, les « clientèles » politiques bloquent souvent toute réforme de l'État et toute diminution des dépenses publiques dont elles profitent. Au Canada, le gouvernement fédéral élu en 1993 avait en revanche proposé, à l'instar d'ailleurs d'autres partis politiques durant la campagne électorale, d'assainir les finances. Il a fallu 20 ans de déficits et un dérapage important de la dette publique, avant que l'urgence de la situation n'apparaisse dans les sondages d'opinion. Seulement à ce moment le gouvernement a-t-il décidé d'agir.

Les promesses politiques ne sont souvent pas tenues et, pourtant, cette fois, elles l'ont en partie été. Un « coup de frein » a en effet été donné concernant les dépenses fédérales, notamment entre 1995 et 1998.

Un réexamen des programmes fédéraux fut lancé avec des coupes importantes<sup>5</sup>. Entre l'exercice budgétaire de 1994-95 et celui de 1997-98, les dépenses des ministères ont été réduites par exemple :

- de plus de 1/2 aux Ressources naturelles;
- de 45,7 % aux Transports (1998-99);
- de 25 % au Développement des ressources humaines;
- de 23,4 % à l'Environnement;
- de 13,5 % à la Défense nationale;
- de 8,6 % aux Affaires indiennes et du Nord canadien;
- de plus de 8 % à l'Agriculture, etc<sup>6</sup>.

Durant cette période, les transferts courants aux provinces ont été réduits de plus de 20 %<sup>7</sup>. Le nombre moyen d'employés travaillant dans le secteur public fédéral — i.e. dans l'administration ou les entreprises publiques fédérales — a également été considérablement réduit (-16,7 %) <sup>8</sup>.

Les dépenses de programmes — i.e. les dépenses publiques fédérales hors frais de la dette — ont donc connu une baisse réelle. En dollars courants, i.e. sans tenir compte de l'inflation, elles sont passées de plus de 120 milliards \$ canadiens en 1993-94 à 104,8 milliards en 1996-97 (quand elles ont atteint leur niveau le plus bas), soit une baisse de 12,7 %<sup>9</sup>.

Parallèlement, la baisse des dépenses de programmes a été accompagnée de recettes budgétaires plus importantes, dues en partie à la croissance économique, mais aussi à de nouvelles levées fiscales. La suppression de certains avantages fiscaux, une augmentation de la taxe sur l'essence et de la fiscalité, notamment pour les grandes entreprises ou les banques, ont été introduites par exemple dans le budget de 1995. Le secteur privé et les particuliers ont donc dû également se serrer la ceinture pour que le dérapage de la dette soit stoppé.

Les déficits ont été considérablement réduits, au point de disparaître durant l'exercice 1997-98. En 2007-2008, le Canada enregistrait son onzième budget excédentaire consécutif. Entre 1997 et 2008, la dette nette fédérale avait ainsi diminué d'environ 98 milliards de dollars canadiens.

Les frais de la dette ont donc pu baisser : en 2008-09, ils ne représentaient plus que 13,3 % des recettes<sup>10</sup>. La dette fédérale nette par citoyen canadien et ajustée pour l'inflation a été réduite d'environ 40 % en 2008 par rapport à son niveau de 1996.

**« Compte tenu de la dégradation récente des finances publiques et des engagements futurs non capitalisés des régimes de retraite dans des pays de l'OCDE comme la France, il est impératif que les gouvernements commencent les efforts pour maîtriser leurs dépenses au lieu de creuser la dette comme ils le font. »**

La crise actuelle met cependant à l'épreuve cette expérience canadienne car, avec la crise de 2008-2009, les déficits sont réapparus et la dette fédérale est repartie à la hausse. Au rythme actuel, dix années de réduction de la dette seront probablement effacées en trois ans de déficits.

### CONCLUSION : LES LEÇONS À TIRER DE L'EXPÉRIENCE CANADIENNE

Cette expérience montre qu'il n'est pas impossible de stopper le dérapage de la dette publique, voire même de commencer à la réduire. Elle montre aussi que cela exige des efforts considérables de l'ensemble des acteurs économiques et une réelle volonté politique, notamment de réduction des dépenses publiques.

Compte tenu de la dégradation récente des finances publiques et des engagements futurs non capitalisés des régimes de retraite dans des pays de l'OCDE comme la France, il est impératif que les gouvernements commencent les efforts pour maîtriser leurs dépenses au lieu de creuser la dette comme ils le font. Faute de quoi, ils risquent de mener leurs pays à la faillite, hypothéquant l'avenir économique de leurs populations.

## Réfléchir à deux fois avant de creuser la dette publique : les leçons de l'expérience canadienne



### Valentin Petkantchin

M. Petkantchin détient un doctorat ès sciences économiques et est diplômé du Magistère média et formation économique de l'Université d'Aix-Marseille III. Entre 1996 et 2003, il a été chercheur au Centre d'analyse économique et a enseigné l'économie à la Faculté d'économie appliquée, ainsi qu'à la Faculté de droit, au sein de cette même université. Il compte à son actif plusieurs publications

scientifiques et travaux de recherche portant sur divers sujets. De janvier 2004 à mai 2006, il a été directeur de la recherche à l'Institut économique de Montréal. Il travaille depuis juin 2006 auprès de l'IEM.



### Germain Belzile

M. Belzile est chargé de formation à HEC Montréal et chercheur associé à l'Institut économique de Montréal. Il détient une maîtrise en science économique de l'UQAM où il a aussi fait des études doctorales. Il est le co-auteur des manuels d'économie les plus utilisés dans les universités francophones canadiennes (*Principes de microéconomie & Principes de macroéconomie*). Auteur de

plusieurs articles, il participe régulièrement à des débats, entrevues et conférences portant sur la mondialisation, l'économie et le libéralisme.

**L'Institut économique Molinari (IEM)** est un organisme de recherche et d'éducation indépendant et sans but lucratif.

Il s'est fixé comme mission de proposer des solutions alternatives et innovantes favorables à la prospérité de l'ensemble des individus composant la société.

Reproduction autorisée à condition de mentionner la source  
[www.institutmolinari.org](http://www.institutmolinari.org)

Directrice générale : Cécile Philippe  
Directeur de la recherche : Valentin Petkantchin  
Maquette et montage : Gilles Guénette

**L'Institut économique de Montréal (IEDM)** est un organisme de recherche et d'éducation indépendant, non partisan et sans but lucratif. Il œuvre depuis 1999 à la promotion de l'approche économique dans l'étude des politiques publiques.

L'IEDM est le fruit d'une initiative commune d'entrepreneurs, d'universitaires et d'économistes de Montréal. Il ne reçoit aucun financement gouvernemental.

[www.iedm.org](http://www.iedm.org)

Président-directeur général : Michel Kelly-Gagnon  
Vice-président : Jasmin Guénette

### NOTES

1. Voir la *Loi n° 2009-1673 de finances pour 2010*, disponible à : <http://tinyurl.com/yjxfw59>.

2. Moody's Investors Service, document disponible à : <http://www.institutmolinari.org/IMG/pdf/moodys241109.pdf>

3. La dette fédérale constituait ainsi près des trois quarts de la dette canadienne nette – i.e. en tenant compte des actifs des administrations publiques – au début des années 1990. Source : Statistique Canada, « Statistiques sur le secteur public 2007-2008 », disponible à : <http://www.statcan.gc.ca/pub/68-213-x/2008000/5222037-fra.pdf> (calculs des auteurs).

4. Voir sur ce sujet Pierre Lemieux, « Les recettes et les dépenses du gouvernement fédéral », *Le Point de l'Institut économique de Montréal*, décembre 2005, disponible à : <http://www.iedm.org/uploaded/pdf/lepoint11.pdf>.

5. Dans le budget de 1995, des subventions aux entreprises — totalisant 3,8 milliards de dollars dans les ministères fédéraux — devaient aussi baisser de 60 % en trois ans. Selon les données de Statistique Canada, le niveau global des subventions fédérales aux entreprises a en effet connu une baisse de plus

de 6 % entre 1995 et 1996, mais cependant est ensuite reparti à la hausse. Voir Mark Milke, « Corporate welfare breaks the \$200 billion mark: An update on 13 years of business subsidies in Canada », Institut Fraser, décembre 2009, p. 3, disponible à : [http://www.fraserinstitute.org/Commerce.Web/product\\_files/Corporatelfare2009.pdf](http://www.fraserinstitute.org/Commerce.Web/product_files/Corporatelfare2009.pdf).

6. Comptes publics du Canada, volume II, partie I : Détails des dépenses et des recettes, 1995 et années suivantes, disponibles à : [http://epe.lac-bac.gc.ca/100/201/301/comptes\\_publics\\_can/index.html](http://epe.lac-bac.gc.ca/100/201/301/comptes_publics_can/index.html) (calculs des auteurs).

7. Statistiques Canada. En dépit de ces coupes, la dette provinciale dans son ensemble a ralenti sa croissance, avant de connaître des baisses, elle aussi, après 1999.

8. Voir « Statistiques sur le secteur public 2004-2005 », Statistique Canada, novembre 2004, p. 40-41, <http://www.statcan.gc.ca/pub/68-213-x/68-213-x2005000-fra.pdf> (calculs des auteurs).

9. Comptes publics du Canada, volume I : Revue et états financiers, 1995 et années suivantes (calculs des auteurs).

10. Comptes publics du Canada 2009 (calculs des auteurs).